



CONTRE LA DISPARITION PROGRAMMÉE DU MJS...

tous dans l'action FP le 22 mars !

Dans un contexte marqué par le programme Action Publique 2022 et le chantier sur la gouvernance du sport, l'avenir du ministère et de ses personnels est questionné. Quelle est la plus-value d'un ministère ? Que se passerait-il si les missions « Jeunesse et Sports » étaient transférées ou disparaissaient ?

Depuis sa création et en dépit d'un budget particulièrement bas et d'effectifs peu nombreux, le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports a toujours démontré sa capacité à répondre aux problématiques du moment, notamment grâce à son réseau qu'il est capable de mobiliser rapidement.

Contrairement aux personnels d'autres administrations, les professeurs de sport et CTPS sont avant tout des « militants » du sport, recrutés sur la base de leur expertise technique et pédagogique.

Ils sont aussi des fonctionnaires d'État, garants de l'éthique et de l'équité entre les territoires, les publics, les disciplines sportives.

Si les missions JS étaient transférées au mouvement sportif, aux collectivités territoriales ou à d'autres structures, les risques seraient nombreux : accroissement des injustices, creusement des inégalités, baisse de la qualité du service rendu aux usagers, mise en danger des pratiquants, ...

En voici 2 exemples :

• Les métiers du sport et de l'animation

Depuis l'ouverture du marché de la formation à la concurrence, on constate une augmentation des coûts pour les stagiaires et une baisse de la qualité des formations. Soumis à des objectifs de rentabilité, certains organismes forment des éducateurs sportifs qui, pour certains, risquent d'être des professionnels dangereux. Ces formations, souvent courtes, sont soit orientées sur la compétition pour les fédérations sportives, soit limitées à l'application de programmes et de gestes automatiques pour les employeurs privés marchands.

• Les subventions

Si les associations sportives sont uniquement soutenues par les Collectivités, les inégalités vont s'accroître. Le soutien sera fonction de la richesse locale et des priorités politiques de la majorité du moment. Et si le CNDS (équipement et/ou fonctionnement) est transféré au mouvement olympique, le risque de clientélisme est important...

Ainsi, malgré les dysfonctionnements de l'organisation actuelle, le SNEP-FSU considère qu'il ne faut pas transférer, et encore moins supprimer, les missions d'État Jeunesse et Sports.

Au contraire, il faut renforcer le service public national du sport, en rapprochant Jeunesse et Sports de l'Education Nationale, pour travailler sur des projets éducatifs au sein d'un grand pôle interministériel.

Conclusion : **« tous les personnels JS dans la rue le 22 mars ! »** ■

gwenaelle.natter@snepfusu.net

*Retrouvez notre courrier au Président de la République et nos contributions sur : <http://www.snepfusu.net/mjs/index.php>

CONTRACTUEL, LA GALÈRE ?

Entretien*

- Ta situation de contractuel-le, tu la vis comment ?
- Relativement bien si ce n'est que je ne suis jamais sûr d'avoir du travail...
- on n'est jamais sûr de notre service, même si on me propose un service incomplet, je prends...
- on n'est jamais certain d'avoir l'UNSS, mais on accepte quand même...
- si le poste est très éloigné de mon domicile, on m'a dit d'accepter si je ne voulais pas perdre mon emploi...
- Et question rémunération ?
- mon salaire n'a pas progressé depuis 5 ans, on n'a pas de carrière comme les titulaires,
- en plus, quand j'ai changé d'académie, je suis reparti au niveau le plus bas; je n'ai pas osé renégocier mon contrat auprès du recteur,
- je suis isolé, le plus souvent nous sommes déconsidérés,
- ce serait mieux si j'avais un statut, on pourrait mieux défendre mon métier, mes conditions de travail, faire respecter nos droits sans craindre de ne pas être « repris » !
- si j'étais sûr d'avoir du travail, si je pouvais connaître l'évolution de mon salaire, ça serait plus vivable pour moi et ma famille.

Galère, contractuel ? Pour celui ou celle qui veut vivre de son travail certainement, mais pour l'administration, les "nouveaux managers" comme dit E. Philippe, « c'est plus souple » pour toujours plus d'économies à nos dépens et à ceux des élèves. ■

nathalie.bojko@snepfusu.net

*toute ressemblance avec des personnes réelles n'est pas fortuite...

FAITES CE QUE JE DIS...

Depuis cet été, le ministre a planté quelques banderilles sur le salaire au mérite dans les médias. On entend à nouveau une petite musique qui tente de flatter le fait que les collègues se donnent très souvent corps et âme dans leur métier et ne se sentent pas valorisés, notamment financièrement. C'est pour le ministre une excellente idée, en utilisant les arguments de bon sens éculés sur la motivation que cela créerait chez les personnels et de la récompense « naturelle » des plus méritants. Pour répondre rapidement, nous ne pouvons que constater que dès qu'il y a concurrence sur la paye, il y a surtout aigreurs et démotivations.

Mais revenons sur cette bonne idée selon le ministre. Si elle était si bonne cette idée, appliquons la sur les personnels les plus hauts placés dans la hiérarchie du ministère, ceux qui auraient le plus « d'influence » sur le système. Mais force est de constater que cette prétendue bonne idée ne le serait pas pour tout le monde.

En effet, bizarrement, nulle mention de ce système pour le ministre, les recteurs, les rectrices, les secrétaires généraux, DASEN, les membres du cabinet du ministre. Oui, cette idée est toujours mise en place pour que ceux qui touchent un peu moins se regardent entre eux et ne se regroupent pas pour demander à leur hiérarchie un salaire revalorisé pour toutes et tous. Ne nous laissons pas abuser, c'est le vieil outil de la division qui est utilisé. Jouons là collectif sur cette question, ce sera au bénéfice de toutes et tous ! ■

benoit.chaisy@snepfusu.net